



---

**COMMUNICATION  
DE LA MUNICIPALITE  
AU CONSEIL COMMUNAL**

---

N/réf. : 10.03.04\_2023

**No 31-2023 – Séance du 28 novembre 2023**

**Dépassements budgétaires au 30 septembre 2023 (+ de CHF 15'000.-).**

Madame la Présidente,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité, dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2023, a engagé diverses dépenses hors budget, ceci dans le cadre de ses prérogatives selon préavis municipal n° 03-2022 du 12 janvier 2022.

Ces dépenses sont les suivantes :

**15200.3111.00 Centre socio-culturel Picson**

Afin de pouvoir ouvrir la nouvelle structure d'accueil de midi à l'Ancien-Stand de Blonay, il a fallu acquérir 15 tables avec plateau pour la somme de CHF 26'988.05. Le personnel et le matériel étant pour l'heure sous la responsabilité de l'organisation de la Maison Picson. Le matériel devant par la suite rester propriété communale (décision municipale du 27 juin 2023).

**32000.3115.00 Service des forêts – achat véhicule**

Le véhicule de marque Skoda, dont le remplacement n'était pas prévu en 2023, a commencé à montrer des signes de faiblesse ne garantissant plus sa mobilité. Les délais de livraison pour ce type de véhicule étant particulièrement long (dans ce cas de figure 11 mois), la Municipalité a décidé de passer commande d'un nouveau véhicule de marque Toyota au prix de CHF 48'300.-. Pour garantir sa commande, un acompte de CHF 5'300.- a d'ores et déjà été versé. La somme totale sera imputée dans les comptes 2023 et fera l'objet d'un prélèvement au fonds de réserve du service des forêts (situation au 31.12.2022 de CHF 186'874.-). Cette acquisition viendra impacter les dépenses thématiques. La reprise éventuelle de l'actuel véhicule sera comptabilisée lors de la livraison effective du Toyota (décision municipale du 27 juin 2023).

**35211.3141.00 Crèche-garderie Pain d'épice – entretien du bâtiment**

Le manque de lumière naturelle dans ce bâtiment est devenu vraiment problématique pour la qualité d'accueil des enfants. En effet, aucune lumière naturelle ne filtrait par la toiture, celle-ci étant totalement fermée. La Municipalité a donc décidé de créer 2 puits de lumière afin d'améliorer la situation pour un coût total des travaux de CHF 30'410.35 (décision municipale du 25 avril 2023).

